L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.,
SUCCESSEURS PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, H. DUPEUX,
J. DUVERGER, S. MARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 30 NOVEMBRE.

Les bureaux et les ateliers de l'ABEILLE ont de nouveau été transférés à l'ancien local du journal, rue de Chartres No 83.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir les abonnements à la semaine, à raison de 75 cents pour les six mois prochains. Il se trouve les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois, mois comme en leur servant de porteur particulier pour une aussi courte somme surabondamment sans profit. Il nous avons résolu de tout consacrer aux porteurs à nous remettant les abonnements à la semaine. Ceux-ci donc à ces derniers que les personnes désireuses de payer le mois pourront s'adresser hebdomadaire.

LA TAXE SUR LES IMMEUBLES.

Il semble paraît décidé à réformer [illegible] les lois de l'administration municipale, intention est évidemment de substituer quelque possible l'action individuelle à l'action collective de la corporation. Nous pouvons dont celle-ci est impuissante à [illegible] difficilement à des [illegible] les faire respecter. Nos [illegible] commencé à exécuter ce [illegible] Les propriétaires des droits de [illegible] informés: il est également [illegible] la perception de l'impôt [illegible] professions. La corporation [illegible] plus de l'administration [illegible] collectivement; un adjudicataire [illegible] de l'entretient et de président [illegible]

[illegible] proportion s'offrace de plus [illegible] l'administration [illegible] Il est aussi commode [illegible] Livrée aux plus [illegible] exploitée par d'[illegible] source de ruine [illegible]

[illegible] avec plusieurs le Conseil [illegible] l'impôt [illegible] moment est venu [illegible] croissante de [illegible] la propriété foncière [illegible] pourrait être vite [illegible] Il persiste et est déjà [illegible] Nous avons [illegible] du fisc [illegible] le marché [illegible] qu'il pourrait être soumise [illegible] C'est une mesure à [illegible] sans réserve. Au [illegible] budgets, on calcule approximativement total auquel s'élèverait [illegible] et on détermine sur [illegible] la taxe. [illegible] Il est absurde si nous n'[illegible] quatre années. La question [illegible] savoir ce que nous pouvons [illegible] déterminer d'avance le [illegible] total de la [illegible] Nous avons [illegible] nous croyons [illegible] Les maisons [illegible] Une famille [illegible] ne peut [illegible] payer ses dettes, [illegible] faire peser des charges [illegible] la propriété foncière, on [illegible] et la banqueroute [illegible] Il importe [illegible] la pente fatale et nous [illegible] imprudents et aveugles [illegible] propriétaires et nous verrons [illegible] les créanciers.

[illegible] immédiatement à la Nouvelle-Orléans [illegible] dette considérable [illegible] La législature, [illegible] la métropole de l'État, n'a [illegible] pas de ces [illegible] charte, qu'elle ne [illegible] aucun cas la taxe [illegible] municipale de la Nouvelle-Orléans [illegible] frappe les immeubles en [illegible] au maximum de taxe. Un et demi [illegible] Il semble un chiffre assez élevé [illegible] la taxe, ce serait [illegible] Le propriétaire, [illegible] impuissant au delà d'une [illegible] Il ne peut [illegible] constructions se multiplier [illegible] Orléanais. A cette heure, [illegible] Non, on l'on veut être [illegible] nécessairement à placer [illegible] Du moment que les [illegible] l'assurance que la taxe [illegible] ne pas un maximum [illegible] ils feront élever des édifices [illegible] l'espérance de trouver [illegible] Il en résulte [illegible] la plus [illegible] il arrivera [illegible] la taxe et la [illegible] [illegible] suivies d'une [illegible]

[illegible] Mais nous avons dans tout le [illegible] Il est bien que les jurés de [illegible] de préférer sur la [illegible] rarale une taxe arbitraire? Belle [illegible]

La loi de 1847 avait le maximum de la [illegible] en dehors de la Nouvelle-Orléans [illegible] et en ajoutant le taxe d'Etat, [illegible] pour cent d'impôt, les jurés [illegible] ne pas prélever, pour [illegible] plus qu'un pour cent. [illegible] Ce serait [illegible] indirectement [illegible] Avant la réunion des [illegible] Il est [illegible] de l'impôt [illegible] Nous [illegible] Il est [illegible] Il est [illegible] Il est